

Bachelier en enseignement section 3 sciences humaines

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE		
Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT		
Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL		
Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : edu-loerval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

RH3202 Mettre en oeuvre l'école hors les murs en sciences hu			
Ancien Code	PERH3B22OHRMU	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	B/C/Z/B/Z/C/B/C/Z/B/Z/C/B/C/ /Z/B/Z/C/B/C/Z/B/Z/C/ EHB3220		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	6 C	Volume horaire	90 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Carine DENDAL (dendalc@helha.be) Anne LISART (lisarta@helha.be) Sophie KILESSÉ (kilesses@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Laure-Anne VAN DEYNZE (vandeynzela@helha.be) Thierry CUVELIER (cuvelier@helha.be) Isabelle AVET (aveti@helha.be) HELHa Loverval Samir ABI (abis@helha.be) Luc BLANCHART (blanchartl@helha.be)		
Coefficient de pondération	60		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE vise à déplacer le lieu des apprentissages de questions interdisciplinaires de la salle de classe à un espace extérieur, pris comme un outil pédagogique, intégrant des dimensions temporelles, spatiales et socio-économiques. Elle initie les étudiants à l'organisation de sorties hors les murs pour mettre en place des apprentissages prévus dans le TC.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 3 LES COMPÉTENCES DE L'ORGANISATEUR ET ACCOMPAGNATEUR D'APPRENTISSAGES DANS UNE DYNAMIQUE ÉVOLUTIVE

Sous Compétence 3.1 Maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

- 3.1.1 Maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

Sous Compétence 3.5 Agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- 3.5.1 la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de

coopération ;

3.5.5 la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'UE, l'étudiant sera évalué sur ces différents acquis d'apprentissage :

- repérer / sélectionner /organiser des activités extérieures pertinentes en se référant aux acquis d'apprentissage des différentes disciplines
- identifier et justifier dans un milieu accessible de façon immédiate des enjeux ou des concepts communs aux disciplines des sciences humaines.
- prendre des contacts et renseignements utiles pour organiser un déplacement
- concevoir / justifier une exploitation en classe à partir d'observations sur le terrain pour les différentes disciplines
- porter un regard critique sur les expériences vécues sur le terrain et proposer des pistes d'améliorations éventuelles.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PERH3B22OHRMUAMettre en oeuvre l'école hors les murs en sciences humaines 30 h / 2 C

PERH3B22OHRMUBMettre en oeuvre l'école hors les murs en sciences humaines 30 h / 2 C

PERH3B22OHRMUCMettre en oeuvre l'école hors les murs en sciences humaines 30 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 60 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PERH3B22OHRMUAMettre en oeuvre l'école hors les murs en sciences humaines 20

PERH3B22OHRMUBMettre en oeuvre l'école hors les murs en sciences humaines 20

PERH3B22OHRMUCMettre en oeuvre l'école hors les murs en sciences humaines 20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les fiches descriptives jointes.

5. Cohérence pédagogique

Les différentes AA de cette UE concourent ensemble à l'acquisition des compétences précitées.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en enseignement section 3 sciences humaines

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : edu-braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Mettre en oeuvre l'école hors les murs en sciences humaines			
Ancien Code	6_PERH3B22OHRMUA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	BEHB3221		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Anne LISART (lisarta@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE vise à déplacer le lieu d'apprentissage de questions disciplinaires de la salle de classe à un espace extérieur pris comme outil pédagogique et intégrant des dimensions temporelles.

Elle initie les étudiant.e.s à l'organisation de sorties "hors les murs" pour mettre en place des apprentissages prévus par le tronc commun.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'UE, les étudiant.e.s sont à même de :

1. sélectionner et organiser des activités extérieures pertinentes en se référant aux acquis d'apprentissage des différentes disciplines des sciences humaines et en particulier de l'histoire (pour le groupe A);
2. identifier et justifier dans un milieu accessible de façon immédiate des enjeux ou des concepts communs aux disciplines des sciences humaines et spécifiques à l'histoire (pour le groupe A et B);
3. prendre des contacts et renseignements utiles pour organiser un déplacement (pour le groupe A);
4. concevoir et justifier une exploitation en classe à partir d'observation sur le terrain pour les différentes disciplines des sciences humaines et en particulier pour l'histoire (pour le groupe A et B);
5. porter un regard critique sur les expériences vécues sur le terrain et proposer d'éventuelles pistes d'amélioration (pour le groupe a).

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Le cours est organisé en 2 modules :

- Un module de 15 heures commun destiné aux étudiant.e.s inscrits aux modules UE3202 et UE 2201. Ce module est consacré à une approche des enjeux des apprentissages "hors les murs" et à l'avant et à l'après sortie sur le terrain.
- Un module de 15 heures destiné aux seul.e.s étudiant.e.s inscrit.e.s aux modules UE3202. Ce module présente un aspect pratique. Les étudiant.e.s doivent construire une séquence d'apprentissage en histoire "hors les murs" en justifiant les choix pédagogiques et didactiques.

Démarches d'apprentissage

Alternance d'exposés magistraux, de lecture d'articles et d'exercices pratiques (individuels et collectifs).

Visite(s) sur le terrain.

Dispositifs d'aide à la réussite

Les étudiant.e.s ont la possibilité d'interpeler l'enseignante en fin de chaque séance de cours;

Sources et références

Les sources et références utiles aux étudiants sont communiquées au fur et à mesure des l'avancement du cours.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Tous les documents et supports de cours sont déposés sur la plateforme ConnectED

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'étudiant.e est amené.e à présenter une séquence d'apprentissage (ou partie de séquence pour le groupe A et B) comportant une activité "hors les murs". Il sera demandé à l'étudiant.e de justifier le choix de l'activité extérieure, sa pertinence et son intérêt didactique et pédagogique.

Seule une évaluation du dossier écrit sera prise en compte pour le groupe A + B.

L'évaluation du dossier écrit compte pour 50 % et la présentation orale pour 50 % de l'évaluation finale pour le groupe A.

L'évaluation consiste en une évaluation intégrée composée de trois épreuves portants respectivement sur les volets historiques, géographiques et économique et social dispensés dans l'unité.

Les épreuves des différents volets ne sont pas évaluées selon une grille d'évaluation commune.

La note de l'unité d'enseignement (UE) est la moyenne arithmétique pondérée des notes des activités d'apprentissage. Un échec à l'un ou plusieurs des volets donne lieu à un échec de l'UE (principe de la note absorbante)".

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exm	100			Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Pour les examens et travaux à réaliser dans le cadre de cette UE, il est interdit de recourir à des outils d'intelligence artificielle tels que ChatGPT, sauf mention contraire de l'enseignant(e). Dans ce cas, l'étudiant(e) veillera au strict respect de la Charte d'utilisation responsable de l'intelligence artificielle (IA) générative à la HELHa.

Dans les travaux et examens, tout plagiat avéré sera sanctionné par la mention "Fraude/FR" et pourra faire l'objet d'une mention dans le dossier disciplinaire de l'étudiant(e).

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la personne responsable des horaires.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en enseignement section 3 sciences humaines

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : edu-braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Mettre en oeuvre l'école hors les murs en sciences humaines			
Ancien Code	6_PERH3B22OHRMUB	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	BEHB3222		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Sophie KILESSE (kilesses@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE vise à déplacer le lieu des apprentissages de questions interdisciplinaires de la salle de classe à un espace extérieur ou différent, pris comme un outil pédagogique, intégrant les dimensions spatiales propre au volet géographique.

Elle initie les étudiants à l'organisation de sorties, expérimentations et activités différentes pour mettre en place des apprentissages prévus dans le TC.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'UE, les étudiants et étudiantes sont à même de :

- repérer / sélectionner /organiser des activités extérieures pertinentes en se référant aux acquis d'apprentissage des différentes disciplines
- identifier et justifier dans un milieu accessible de façon immédiate des enjeux ou des concepts communs aux disciplines des sciences humaines.
- prendre des contacts et renseignements utiles pour organiser un déplacement
- concevoir / justifier une exploitation en classe à partir d'observations sur le terrain pour les différentes disciplines
- porter un regard critique sur les expériences vécues sur le terrain et proposer des pistes d'améliorations éventuelles.
- mettre en oeuvre des expérimentations et activités en lien avec les contenus disciplinaires du Tronc Commun.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Organisation d'un voyage à destination des étudiants de la Haute Ecole (transports, logement, visites, guidage, ...) Mise en oeuvre de dispositifs d'enseignement basé sur l'expérimentation.

Démarches d'apprentissage

Activités de terrains,

Collaboration entre pairs pour la mise en oeuvre de sorties extérieur et d'expérimentations,

Selon les opportunités, des interventions de personnes ressources viendront enrichir le parcours.

Dispositifs d'aide à la réussite

La réussite de cette UE passe par la participation active aux différentes activités prévues et la prise de notes lors des phases de collaboration et de structuration. À la demande de l'étudiant.e, des rencontres de

travail/remédiation peuvent être organisées. Des moments d'interactions et de questionnement en groupe seront également aménagés par l'enseignant lors des séances de cours.

Sources et références

Manuels et revues disponibles à la bibliothèque.
Référentiel du Tronc commun en FHGES.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Tous les supports en ligne utiles sont sur l'espace ConnectEd du cours ou dans des documents partagés.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation consiste en une évaluation intégrée composée de trois épreuves portants respectivement sur les volets historiques, géographiques et économique et social dispensés dans l'unité.

L'évaluation du volet géographique consistera en la présentation de l'expérimentation et d'une activité spécifique en lien avec le voyage organisé.

Les épreuves des différents volets ne sont pas évaluées selon une grille d'évaluation commune.

La note de l'unité d'enseignement (UE) est la moyenne arithmétique pondérée des notes des activités d'apprentissage. Un échec à l'un ou plusieurs des volets donne lieu à un échec de l'UE (principe de la note absorbante)

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exm	100			Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Lorsqu'un étudiant présente l'épreuve intégrée d'une Unité d'Enseignement, que ce soit en première ou en seconde session, il est tenu de présenter l'ensemble des éléments constitutifs de ladite épreuve dans les délais et selon les modalités fixées par la fiche ECTS et les consignes d'évaluation.

En cas de non-remise d'un travail et/ou de non-présentation l'étudiant se verra attribuer une note de présence pour l'ensemble de l'Unité d'Enseignement concernée.

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et de la personne responsable des horaires.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en enseignement section 3 sciences humaines

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : edu-braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Mettre en oeuvre l'école hors les murs en sciences humaines			
Ancien Code	6_PERH3B22OHRMUC	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	BEHB3223		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Carine DENDAL (dendalc@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE vise à déplacer le lieu d'apprentissage de questions disciplinaires de la salle de classe à un espace extérieur pris comme outil pédagogique et intégrant des dimensions temporelles.

Elle initie les étudiant.e.s à l'organisation de sorties "hors les murs" pour mettre en place des apprentissages prévus par le tronc commun.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'UE, les étudiant.e.s sont à même de :

selectionner et organiser des activités extérieures pertinentes en se référant aux acquis d'apprentissage des différentes disciplines des sciences humaines et en particulier des sciences économiques et sociales.

identifier et justifier dans un milieu accessible de façon immédiate des enjeux ou des concepts communs aux disciplines des sciences humaines et spécifiques aux sciences économiques et sociales.

prendre des contacts et renseignements utiles pour organiser un déplacement.

concevoir et justifier une exploitation en classe à partir d'observation sur le terrain pour les différentes disciplines des sciences humaines et en particulier pour les sciences économiques et sociales.

porter un regard critique sur les expériences vécues sur le terrain et proposer d'éventuelles pistes d'amélioration.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Approche des enjeux des apprentissages "hors les murs" à l'avant et à l'après sortie sur le terrain.

Mise en oeuvre de dispositifs d'enseignement basé sur l'expérimentation.

Approche théorique de l'apprentissage "hors les murs".

Pistes données par l'enseignant concernant l'organisation d'un voyage.

Démarches d'apprentissage

Organisation de travaux de groupes ayant pour objectif de préparer à l'apprentissage "hors des murs".

Travail collectif de recherche et de production de théorie et de pratique visant à organiser un voyage de manière complète c'est à dire depuis l'idée de départ jusqu'à l'exploitation de la visite au retour.

Pistes et guidance du professeur.

Dispositifs d'aide à la réussite

Séances de questions-réponses tout au long de la préparation.

Sources et références

Sources diverses communiquées régulièrement aux séances de cours.

Accès bibliothèque, sites internet...

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Documents et supports déposés sur connectED

4. Modalités d'évaluation

Principe

Remise d'un travail de groupe sur lequel les étudiants seront interrogés oralement le jour de l'examen.

50% des points pour le travail et 50% pour l'examen oral portant sur le travail.

L'évaluation consiste en une évaluation intégrée composée de trois épreuves portants respectivement sur les volets historiques, géographiques et économique et social dispensés dans l'unité.

Les épreuves des différents volets ne sont pas évaluées selon une grille d'évaluation commune.

La note de l'unité d'enseignement (UE) est la moyenne arithmétique pondérée des notes des activités d'apprentissage. Un échec à l'un ou plusieurs des volets donne lieu à un échec de l'UE (principe de la note absorbante)

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exm	100			Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Pour les examens et travaux à réaliser dans le cadre de cette UE, il est interdit de recourir à des outils d'intelligence artificielle tels que ChatGPT, sauf mention contraire de l'enseignant(e). Dans ce cas, l'étudiant(e) veillera au strict respect de la Charte d'utilisation responsable de l'intelligence artificielle (IA) générative à la HELHa.

Dans les travaux et examens, tout plagiat avéré sera sanctionné par la mention "Fraude/FR" et pourra faire l'objet d'une mention dans le dossier disciplinaire de l'étudiant(e).

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la personne responsable des horaires.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).